



Communiqué - Assemblée générale 2018

Le Club des villes et territoires cyclables, un réseau fédérateur de tous les territoires cyclables



Le Club des villes et territoires cyclables a tenu son Assemblée générale annuelle le 14 juin 2018, pendant le Salon européen de la mobilité, à Paris. A cette occasion, le Club qui rassemble aujourd'hui près de 200 adhérents représentant plus de 2000 territoires – communes, agglomération, départements et régions – a dressé le bilan d'une activité très riche au cours des douze derniers mois, notamment dans le cadre des Assises de la mobilité et de la préparation du Plan national vélo. L'accueil de nouveaux adhérents parmi lesquels des autorités organisatrices de la mobilité est à la fois le symbole de la volonté d'ouverture du réseau et la preuve que le vélo est désormais une composante essentielle des politiques publiques de mobilité durable.

L'adhésion toute récente d'Ile-de-France Mobilités concrétise la volonté du Club des villes et territoires cyclables de s'ouvrir aux autorités organisatrices en les accompagnant dans leur mutation en autorités organisatrices de la mobilité et non plus des transports. Dans le cadre de ses compétences élargies aux nouvelles mobilités, Ile-de-France Mobilités, AO de la région capitale et donc de plus de 12 millions d'habitants, est en passe de devenir un acteur majeur du développement du vélo. Cette adhésion (après celle des AO de Clermont-Ferrand et de Valence-Romans) est un symbole fort (IDF Mobilités a par exemple un budget de 10 milliards d'euros environ) et peut être un signal pour l'adhésion à notre Club de nombreuses autres autorités organisatrices de la mobilité (AOM) que nous pouvons aider à développer des solutions vélo ambitieuses. Car rejoindre le Club des villes et territoires cyclables, c'est notamment bénéficier d'un lieu d'échanges et de retours d'expériences sur de multiples réalisations et initiatives.

La diversité des tailles de collectivités et des typologies de territoires constitue la richesse de notre réseau des villes et territoires cyclables et enrichit les propositions portées auprès des pouvoirs publics pour le vélo. C'est particulièrement le cas ces dernières semaines avec notre soutien fort à la mise en œuvre d'un grand Plan Vélo national, sincère et financé. Pour que le vélo soit dans les faits une solution de mobilité partout, y compris dans les zones rurales, conformément à la volonté du gouvernement que sur 100% du territoire chacun-e ait accès au « droit à la mobilité ». Les échelles métropolitaine et régionale constituent aussi un terrain majeur du développement du vélo sur des territoires urbains, suburbains et périurbains avec des défis relatifs à la

continuité et à la qualité des itinéraires pour les déplacements du quotidien comme pour la mobilité loisir et tourisme. **Là encore, beau symbole que la deuxième plus vaste région de France après la Nouvelle Aquitaine, l'Occitanie rejoigne ce mois-ci le Club des villes et territoires cyclables. La Région lance un plan vélo régional confirmant l'évolution de la collectivité régionale vers une véritable autorité organisatrice de la mobilité en matière de vélo.**

« L'actualité nationale avec la préparation de la Loi d'orientation des mobilités (LOM) à laquelle le Club prend une part active depuis les Assises de la mobilité et dans le cadre d'échanges réguliers voire quotidiens avec le ministère des Transports, donne un fort écho à l'action de notre réseau, au sérieux de ses propositions et à la qualité de son expertise, reconnus progressivement depuis sa création en 1989 » selon Pierre Serne, Président. « L'élaboration en cours des SRADDET, le potentiel de l'intermodalité vélo et transport public et du déploiement du « système vélo » dans les territoires de faible densité, l'essor du vélo loisir et touristique, le développement des services vélo comme solutions alternatives concrètes de mobilité inclusive et durable constituent autant de priorités d'action de notre réseau et d'accompagnement des territoires. L'effet réseau et la force du nombre d'adhérents sont plus que jamais nécessaires pour accélérer la transition vers les mobilités vertueuses pour la santé et l'environnement dans notre pays ».

Notre Assemblée générale, comme les échanges lors du Salon européen de la mobilité, ont été l'occasion de redire avec forces nos attentes au moment où se font les derniers arbitrages sur la LOM, notamment sur une Indemnité kilométrique vélo enfin généralisée, obligatoire et déplaçonnée ou sur un budget étatique à bon niveau consacré aux projets d'infrastructures importants portés par les collectivités territoriales. Persévérance et détermination sont là, l'espoir aussi.

Le Club en bref

Créé en 1989, il fêtera ses 30 ans en 2019 à l'occasion de son 22^e congrès national à Nantes, du 1^{er} au 3 octobre 2019 dans le cadre des 27^{ème} Rencontres nationales du Transport public.

Lancé par 10 villes en 1989, il rassemble aujourd'hui 174 collectivités représentant plus de 2200 communes et 42 membres associés (associations, organismes...). Depuis 2017, il a accueilli de nouveaux territoires comme les villes de La Grande-Motte (34), Meyzieu (69), Mouvoux (59), les agglomérations d'Aix-Marseille-Provence (13), de Saint-Lô (50), de Paris-Saclay (91), de Metz Métropole (54), le Syndicat de transports des secteurs 3 et 4 de Marne la Vallée(77), des autorités organisatrices des transports : Ile-de-France Mobilités (ex STIF) et la Région Occitanie.

Le Club travaille en lien avec les acteurs associatifs, industriels et économiques pour une vraie politique vélo nationale. Il a lancé et anime le Club des élus nationaux pour le vélo depuis 2012 qui rassemble aujourd'hui une centaine de sénateurs et députés de toutes tendances politiques.

Il a initié la Plateforme du vélo et des mobilités actives en 2015 qui rassemble les acteurs de l'écosystème vélo (industriels, société de services, chercheurs, bureaux d'études, start up...)

Un observatoire du vélo et des mobilités actives :

- Le Club a mis en place [l'Observatoire des mobilités actives](#) et réalise tous les trois ans une grande enquête triennale auprès de ses adhérents sur les politiques en faveur des cyclistes et des piétons.
- Il anime avec l'ADEME [l'Observatoire de l'indemnité kilométrique vélo](#) (IKV) créé dès la mise en place de l'IKV en février 2016.

www.villes-cyclables.org

NE PAS REpondre

La lettre du Club des Villes et Territoires Cyclables - 33 rue du Faubourg Montmartre 75009 Paris
 tél 01 56 03 92 14 - fax 01 56 03 92 16 - info@villes-cyclables.org



Communiqué par
 Isabelle et le vélo